



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**

Le demandeur est la SRL MOTO PASSIONE

Le terrain concerné est situé à **5060 Tamines, rue de Velaine n°157 et cadastré section A numéro 53L3 ;**

Le projet consiste en « **la Régularisation de 2 garages** » ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'Article D.VIII.13 – Dérogation au Plan de Secteur du Code du Développement Territorial.

L'annonce de projet est réalisée en vertu de l'Article R.IV.40-2 § 2° - Profondeur de bâtisse et un écart à un permis d'urbanisation (Pierre RENARD – délivré le 17 septembre 1987 pour le lot 2)

Le dossier peut être consulté **UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS durant la période d'enquête** à l'adresse suivante : Administration communale – Service Cadre de Vie & Habitat/Urbanisme, Grand Place à 5060 SAMBREVILLE les mercredis et vendredis de 9h à 12 h et les lundis de 14h à 17h,

**L'enquête publique est ouverte du 04/03/2024 au 19/03/2024 ;**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Marc BODART – Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme pendant la période de l'enquête publique SUR RENDEZ VOUS UNIQUEMENT au 071/260.228 ou [mbodart@commune.sambreville.be](mailto:mbodart@commune.sambreville.be)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de SAMBREVILLE-Grand Place à 5060 AUVELAIS ;
- par courrier électronique aux adresses suivantes : [cadreviehabitat@commune.sambreville.be](mailto:cadreviehabitat@commune.sambreville.be) et/ou [mbodart@commune.sambreville.be](mailto:mbodart@commune.sambreville.be)

- remis Monsieur Bodart, dont le bureau se trouve au service Cadre de Vie & Habitat/Urbanisme de l'Administration communale de Sambreville ;

**L'enveloppe et/ou courrier électronique concernant les remarques portera la mention : 2023/195**

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général

Xavier Gobbo



Le Député-Bourgmestre

Jean-Charles LUPERTO